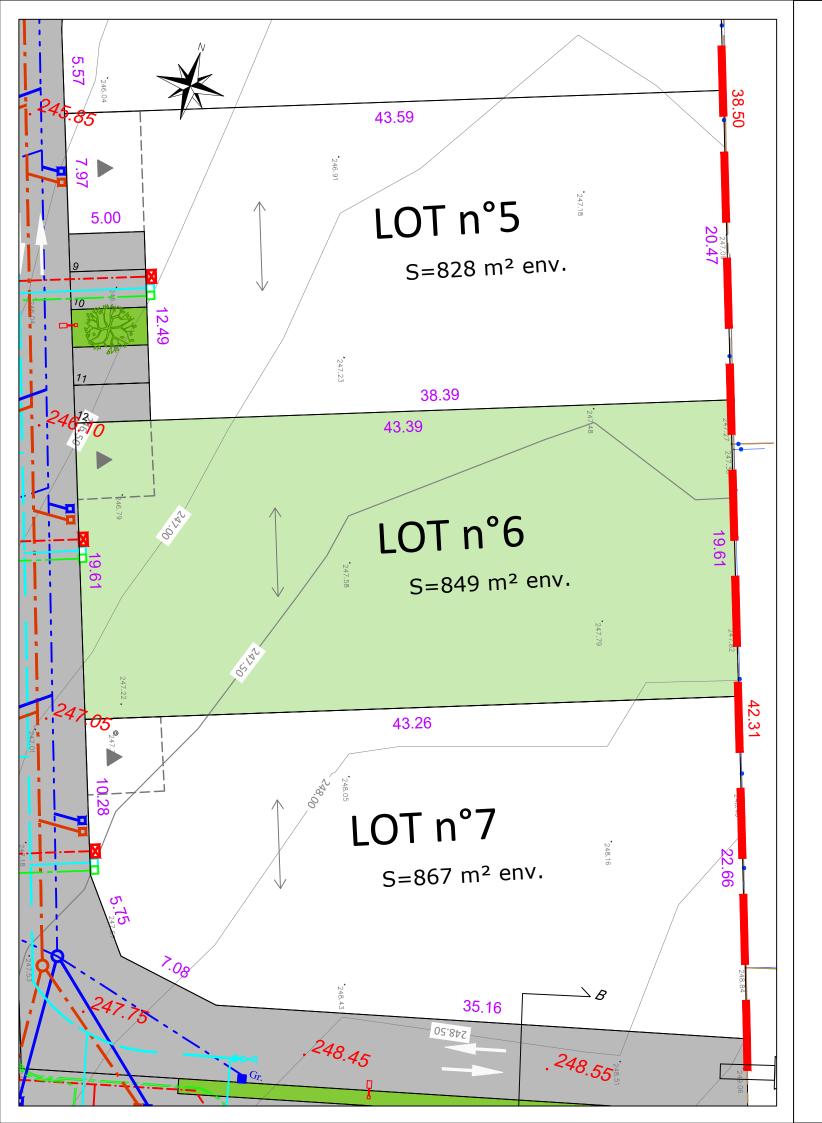
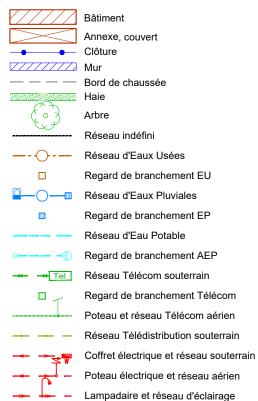
DÉPARTEN	MENT DE L'AIN
COMMUNE D	E CONDEISSIAT
łabitat	ent du quartier N DE L'IRANCE" euville Les Dames - RD n° 64
PLAN DE VEN	TE PROVISOIRE
	FERENCES CADASTRALES : dit : "Au Village" ion et Parcelle : B n°796p
Plan de Echell Route de Neuville Les Dames IRC Route de Neuvil	B 10 200 1
	C n° 638 C n° 425 C n° A A A A A A A A A A A A A A A A A A
Référence : 25B-0734	Cn° 638 Cn° 425 Cn° 42
Reference: 25b-0754	1 \$ / \$ /
Echelle: 1/250	ate Commentaires
Echelle: 1/250  1 03.1  BERTHET LIOGIER  AIN 41 boulevard Voltaire 01000 BOURG-EN-BRESSE	ate Commentaires  1.2025 Plan de vente provisoire
Echelle: 1/250 1 03.1	ate Commentaires  1.2025 Plan de vente provisoire  Terrain  Bureau



# LEGENDE ETAT DES LIEUX



## LEGENDE PROJET

Périmètre Emprises cessibles Voirie (enrobé) Trottoir (enrobé silico-calcaire) Stationnements (enrobé) Espaces verts Arbres plantés par l'aménageur Bloc boîtes aux lettres **⊸** Candélabres .245.50 Altitude du projet Aire d'accès non clôturée à créer (accès au choix pour le lot 9) ← Sens du faîtage principal Arbres à conserver (abattage autorisé pour la création des accès) Aménagement paysager linéaire à créer

par l'acquéreur

## LEGENDE FONCIER

Application cadastrale figurative
Point matérialisé / non matérialisé
Borne OGE existante
Piquet, Clou d'arpentage, Tige de fer
Borne OGE nouvelle
Limite de propriété
(sous condition de validation des riverains)
Signe d'appartenance de limite

#### RATTACHEMENTS:

Planimétrie : Système de projection planimétrique RGF93-CC46

Altimétrie : Système d'altitude normale NGF-IGN 69 approchées,

Définie par système GPS.

#### NOTA:

- L'application graphique des limites cadastrales ne constitue pas une délimitation périmétrique de la propriété et ne saurait engager la responsabilité du Géomètre-Expert sur ce point.
- Les cotes et surfaces figurant sur ce plan sont indicatives. Elles seront définitives après bornage du terrain.
- L'acquéreur doit consulter le plan de composition, le règlement de lotissement et le Plan Local d'Urbanisme avant tout établissement de projet sur un lot.
- L'emplacement des réseaux est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié suite à des impératifs de chantier.
- Seul le plan de récolement des travaux indiquera les éléments définitifs de réseaux.